

VOEUX 8 Janvier 2023.

1

Remerciements aux présents :

- Sapeurs pompiers,- Gendarmerie,
- Conseiller Départemental,- Président de la communauté de communes,
- Vice- présidents CMB
- Maires,
- Maires Honoraires, je vous remercie de votre présence et de votre soutien.

Excusés, MME La Sous Préfète, MME Béatrice Gosselin : Sénatrice, Philippe d'Antéroches.

Mesdames, Messieurs, Chères Nicorpaises et Nicorpais, au nom du Conseil et des employés municipaux, je vous remercie de votre présence et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que cette année 2023 vous permette, en premier lieu, de rester ou de retrouver une bonne santé. Malgré un contexte compliqué sachons profiter de chaque bon moment et surtout de nos proches.

Nous n'avions pas eu le plaisir de nous retrouver depuis les élections de 2020, je vais donc commencer par vous présenter votre nouveau Conseil Municipal.

Ce Conseil comporte 6 nouveaux élus sur 11 et nous sommes issus d'horizons professionnels très très différents. Ces différences n'ont posé aucune difficulté et permettent au contraire des échanges tout à fait constructifs. Merci à eux pour leur engagement et pour la bonne ambiance qui règne au sein du groupe.

Merci également aux 3 personnes salariés de la commune pour le sérieux dont ils font preuve chacun dans leur domaine.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et j'espère qu'ils trouveront un cadre de vie qui leur convienne ainsi que l'envie de participer à la vie de la commune en fonction de leurs centres d'intérêts.

Nous avons eu la plaisir, cette année, d'apprendre la naissance de la petite Aline Fouchard et avons célébré 2 mariages. Nous souhaitons à toutes les personnes concernées beaucoup de bonheur.

Le peu de naissance constatée est révélateur de l'âge moyen de notre population : plus d'un tiers de nos habitants sont âgés de + de 60 ans.

Par contre 2 personnes bien connues de tous , nous ont quittés : BERNADETTE et GASTON. Bernadette a passé une cinquantaine d'années à Nicorps et Gaston quant à lui une quarantaine. Ils ont tous les 2 largement contribué à la vie de leur commune : Bernadette au travers de l'association du comité des Fêtes et Gaston au travers de l'association des Cheveux Blancs dont il a été président de nombreuses années. Gaston a également été Conseiller Municipal et Adjoint au Maire.

Merci à eux pour leur investissement respectif et je présente, à leur famille, mes très sincères condoléances.

Pour ce qui est des investissements sur la commune, courant 2022 .

- nous avons réalisé les travaux de viabilisation du Lotissement « La Forge II», La partie relative aux plantations va, avoir lieu en ce début d'année - 3 Permis de construire sont en cours d'instruction.

Sur les 12 Lots de ce lotissement, 10 ont fait l'objet d'options d'achat, nous allons donc, en 2023, poursuivre la création d'un nouveau quartier prévu sur les terrains situés à l'arrière de la Mairie. Le dernier lotissement entrepris par la commune, dénommé « La Forge » datait du début des années 2000.

La Station de traitement des Eaux Usées.

- Avant d'entreprendre la réhabilitation de notre station nous avons réalisé une série de diagnostics. Ces différentes investigations ont abouti à mettre en évidence quelques anomalies, sur le réseau et sur les branchements privés.

Une demande d'aide est en cours pour faciliter la mise à niveau de ces installations. Lorsque nous aurons pris connaissance de ces aides, nous reviendrons vers les personnes concernées pour l'organisation des travaux et leur financement.

Ces études ont été réalisées en commun avec la commune voisine de Courcy. Personnellement je me félicite de la qualité des échanges que nous avons eus tout au long de ce chantier. J'ose espérer que la réciprocité est également vraie. Mais je vais éviter de poser la question à Sébastien : je ne voudrais pas le mettre mal à l'aise.

Reste maintenant à organiser les travaux de réhabilitation de la station de traitement. Ces travaux consistent au curage des 3 lagunes et à l'échange des Bâches qui en assurent l'étanchéité. Le coût a été estimé il y a 3 – 4 ans à 200 000 Euros et ce montant sera à assurer uniquement par la commune. En effet ces travaux n'ouvrent droit à aucune aide.

Le chantier de l'Auberge Brothelande.

- la première tranche qui consistait à la réalisation de travaux intérieurs a pu être réalisée au printemps.
- dans le cadre de la deuxième tranche sont prévues la réfection de la toiture, et l'isolation de la totalité du bâtiment.
Ces travaux vont être exécutés courant 2023.

Pour ce chantier nous avons obtenu des aides :

- d'une part du Département pour un montant de 50 000 Euros,
 - et d'autre part de l'Etat pour un montant de 70 000 Euros.
- Ces aides représentent environ 50 % du coût total du chantier.

Cette construction a été acquise par la commune en 1990 et depuis cette date, soit une trentaine d'année, aucune réparation touchant au gros oeuvre n'avait été engagée.

Suite à ces travaux les économies d'énergie prévues sont de l'ordre de 30 %. Nous espérons que la remise à niveau de ce bâtiment contribuera à pérenniser le commerce existant qui est le seul de notre commune.

Une petite déception concernant ce dossier : le remplacement de la couverture devait s'accompagner d'une pose de panneaux photovoltaïques.

Cette opération devait être assurée par le Syndicat d'Energie de la Manche (SDEM50). Mais suite à la forte augmentation des matériaux le SDEM 50 s'est retiré de ce projet.

Travaux de Voirie.

Pour les travaux de voirie, une étude est en cours afin de sécuriser la sortie de la route de « la moinerie » sur la RD 27 au niveau du « Petit Château »- et des relevés de circulation ont été établis dans le bourg : Ces relevés permettront de connaître le nombre de passages et la vitesse des véhicules afin de juger s'il est judicieux de procéder à des aménagements spécifiques.

Nous avons également prévu réaménager un petit lavoir qui se trouve au village du « Boscq ».

Ces travaux de voirie font suite à des demandes émanant de personnes qui habitent les quartiers concernés - j'en profite pour vous inciter à signaler les aménagements que vous jugeriez bon d'être réalisés - nous sommes bien sûr à l'écoute de toutes les suggestions.

Courant 2023 nous allons devoir envisager quelques travaux d'entretien sur notre église, notamment des joints extérieurs coté Chapelle.

Nous allons également acquérir un terrain à proximité du lotissement « La forge II » dans le but de créer une aire de jeu et proposer des jardins aux habitants.

Notre bulletin municipal, le « Petit Nicorpais » est en cours d'édition et va vous être distribué dans quelques jours. Vous y trouverez :

- les activités organisées par les différentes associations qui animent la commune.

Un grand merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps au sein de ces entités qu'elles soient formalisées ou non.

Vous pourrez suivre les performances des sportifs de notre commune à savoir :

- Alexandre HENRARD discipline « Pentathlon moderne ».
- Nicolas BATAILLE discipline « Pétanque ».
- Anaïse DUFOUR et Fabien MARFOND discipline « Tir à l'Arc ».

Vous trouverez également les nouvelles consignes relatives au tri des déchets.

La totalité des emballages doit maintenant être déposée dans les containers qui sont situés sur la parking du stade. Ils sont bien à déposer à l'intérieur et non aux abords des containers.

Merci par avance de faire preuve de civisme.

Ces informations ont fait l'objet d'articles de presse et sont à votre disposition sur le site « NICORPS.FR ».

Merci à Norbert pour la tenue du site de la commune.

N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous pourriez rencontrer pour appliquer ces nouvelles mesures de façon à pouvoir y remédier et communiquer sur d'éventuels aménagements.

Au Niveau Administratif, la vie des communes, est, aujourd'hui, très dépendante des décisions prises par les communautés. Ainsi aujourd'hui notre commune s'appuie sur un Plan Local d'Urbanisme qui lui est propre, - demain, (théoriquement en 2024), le PLU de Nicorps se trouvera annulé par la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Les communes se trouvent ainsi progressivement dépourvues de pouvoir de décision au profit de la communauté de communes dont elles dépendent.

Les réformes mises en place depuis quelques années, sous couvert d'une décentralisation annoncée mais jamais complètement appliquée, ont abouti à une superposition de structures ainsi – Commune – Communauté de communes ou Agglos – Département – Région – Etat et Union Européenne. Ces changements ont très certainement eu pour effet d'alourdir les coûts de fonctionnement mais assurément contribué à la perte de repères des électeurs.

Nous avons pu nous en rendre compte, notamment lors des dernières élections Régionales et Départementales, au travers des questions du peu d'électeurs qui s'étaient déplacés.

Ces réformes, peu explicitées dans les médias, additionnées aux difficultés croissantes rencontrées par beaucoup d'entre nous depuis une quarantaine d'années peuvent justifier le défaitisme ambiant et le manque d'intérêt des électeurs pour les élections à tous les niveaux.

Nous sommes un peu épargnés par l'abstention lors des élections municipales dans les petites communes principalement de moins de 1000 habitants et il est regrettable que le seuil avec obligation de listes ait été abaissé de 3000 à 1000 habitants.

Le rôle des élus est avant tout d'apporter les services attendus par les citoyens pour un coût raisonnable, et toutes les initiatives qui vont vers une réduction des charges sont les bienvenues.

A ce titre, je remercie Jean-Dominique Bourdin pour avoir proposé des rencontres entre les communes du bassin de vie du coutançais.

En effet je pense que la taille de ce territoire est adaptée pour mettre en place une réflexion sur notre avenir - en toute sérénité et dans un climat de confiance.

Pour mémoire- au début des années 90 - lors de la mise en place de la première Communauté de communes sur Coutances, la communauté avait été constituée à l'échelle du Canton d'où son appellation « 4C » soit Communauté de Commune du Canton de Coutances.

La remarque qui revenait le plus souvent était que le découpage proposait n'était pas cohérent dans la mesure où certaines communes limitrophes de la ville de Coutances se trouvaient rattachées à d'autres communautés.

>**Le P.L.U.I. de la .C.M.B.** s'est fixé pour axe principal le développement de la ville de Coutances qui est déjà de très loin le bassin d'emploi le plus important de la Communauté.

>Le manque de logements destinés aux jeunes ménages sur le coutançais est clairement identifié.

>Les petites communes ont la capacité de proposer des terrains viabilisés à un coût compétitif.

>Habiter près de son emploi est devenu une priorité.

Ces différents points, font que les petites communes proches de Coutances devraient bénéficier d'un traitement approprié dans le cadre du P.L.U.I. et confortent l'intérêt de la démarche préconisée par Jean Dominique Bourdin.

Avant de passer la parole aux élus présents qui le souhaitent, je vous remercie pour votre écoute - vous renouvelle mes meilleurs vœux - vous incite à regarder l'avenir avec optimisme et détermination.

Nous souhaitons dans le contexte international que la guerre prenne fin au plus tôt et chez nous que le climat social ne monte pas trop en température.

